

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1152**31 juillet 2002****SOMMAIRE**

A & P Kieffer Omnitec, S.à r.l., Luxembourg	55274	Colline S.A., Luxembourg	55273
A.A.Advisors Multi-Manager Funds, Luxembourg .	55265	Compagnie Financière Privée S.A., Luxembourg- Kirchberg	55264
A.F.F. Luxembourg S.A., Arias, Fabrega & Fabre- ga (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55252	Corporate Resources and Management, S.à r.l., Contern	55269
A.F.F. Luxembourg S.A., Arias, Fabrega & Fabre- ga (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55252	Créacom S.A., Mamer	55269
Anex Holding S.A., Luxembourg	55264	Diligentia S.A., Luxembourg	55268
Anex Holding S.A., Luxembourg	55264	Dodomar Immo S.A., Luxembourg	55253
Anex Holding S.A., Luxembourg	55265	Dodomar Immo S.A., Luxembourg	55253
Anex Holding S.A., Luxembourg	55265	E.S. Europe, S.à r.l., Livange	55280
Anex Holding S.A., Luxembourg	55265	E.S. Europe, S.à r.l., Livange	55281
Antilope Holding S.A., Luxembourg	55260	Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxem- bourg	55283
Assurances-Services S.A., Senningerberg	55260	Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Luxem- bourg	55284
Assurances-Services S.A., Senningerberg	55260	ETS, S.à r.l., Lintgen	55273
Assurances-Services S.A., Senningerberg	55260	Euro-Power, S.à r.l., Luxembourg	55262
Astar S.A., Luxembourg	55274	Eurofret, S.à r.l., Frisange	55256
Astraeus Limited S.A., Luxembourg	55269	European Development Holding S.A., Howald . .	55258
Astraeus Limited S.A., Luxembourg	55270	European Development Holding S.A., Howald . .	55259
Auto-Mobile, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55263	Europinvest S.A.H., Luxembourg	55256
Autowaschstrassen Foetz, S.à r.l., Foetz	55275	Excellentia S.A., Luxembourg	55270
Awo Invest S.A., Luxembourg	55281	Finconseil S.A.H., Luxembourg	55275
Aztek, S.à r.l., Steinfort	55272	Foxmet S.A., Niederdonven	55252
Babelula S.C., Junglinster	55271	Fronsac Investment S.A., Luxembourg	55292
Barba Family Foundation Company Limited S.A., Luxembourg	55270	Geralux, S.à r.l., Luxembourg	55275
BC2I S.A., Luxembourg	55277	Great Rock Mountain Holding S.A., Luxembourg.	55266
BEC Thema Advisory Company S.A., Luxem- bourg	55262	Great Rock Mountain Holding S.A., Luxembourg.	55267
BEC Thema Advisory Company S.A., Luxem- bourg	55262	Great Rock Mountain S.A., Luxembourg	55266
BEC Thema Advisory Company S.A., Luxem- bourg	55262	Great Rock Mountain S.A., Luxembourg	55267
BEC Universal Advisory Company S.A., Luxem- bourg	55257	Great Rock Mountain S.A., Luxembourg	55267
BEC Universal Advisory Company S.A., Luxem- bourg	55257	Great Rock Mountain S.A., Luxembourg	55268
Bellinter Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg . .	55261	GS-RE, Société de Réassurance du Groupe Gras Savoye S.A., Luxembourg	55268
Capucins Diffusion, S.à r.l., Luxembourg	55271	Helkin International Holding S.A., Luxembourg . .	55268
Carador S.A., Luxembourg	55274	Hofipa S.A.H., Luxembourg	55251
Carador S.A., Luxembourg	55274	Hub2 Asia S.A., Luxembourg	55269
Cebtfin Holding S.A., Luxembourg	55251	I.B.P., S.à r.l., Leudelange	55270
Central'Poissonnerie, S.à r.l., Luxembourg	55273	IEF Generalunternehmungen, S.à r.l., Luxem- bourg	55271

Immo MD S.A., Luxembourg.....	55272	SO.GE.PAR S.A., Luxembourg	55284
Immo MD S.A., Luxembourg.....	55272	SO.GE.PAR S.A., Windhof.....	55284
Immoconstrukta S.A., Luxembourg.....	55263	So.Ge.Par. Investissement, S.à r.l., Windhof	55280
International Fashion Trading S.A., Luxembourg	55250	So.Ge.Par. Investissement, S.à r.l., Windhof	55280
International Fashion Trading S.A., Luxembourg	55250	Sphinx Assurances, S.à r.l., Luxembourg	55273
Intrest International Partners Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	55264	Star Investors S.A., Luxembourg-Kirchberg	55264
Isifin S.A., Luxembourg	55269	Sud Trading S.A., Luxembourg	55276
Jaipur Corporation S.A., Luxembourg	55293	Taino S.A., Luxembourg.....	55252
Litecomm S.A., Luxembourg	55252	Transcontinental Consultants, S.à r.l., Luxembourg	55275
Loïse S.A., Luxembourg.....	55263	Truckland S.A., Mertert	55259
Lux-Windows S.A., Luxembourg	55295	Truffi International S.A., Luxembourg	55290
Luxat International S.A., Steinsel	55263	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55253
Maincap Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg	55260	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55253
Manuli Auto International S.A., Luxembourg	55266	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55254
Manuli Auto International S.A., Luxembourg	55266	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55254
Marifin S.A.H., Luxembourg	55256	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55254
Melinter Investissements S.A.H., Luxembourg	55257	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55254
Melinter Investissements S.A.H., Luxembourg	55257	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55255
Metelco S.A., Luxembourg	55258	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55255
Metelco S.A., Luxembourg	55258	Turest Holding S.A., Luxembourg.....	55255
Nastasia S.A., Luxembourg	55268	UBP Money Market Fund, Sicav, Luxembourg	55261
New Venture Holding S.A., Luxembourg.....	55275	UBP Money Market Fund, Sicav, Luxembourg	55261
O-Rêve Holding S.A., Luxembourg.....	55262	Univers 3000 S.A., Mamer	55251
PHF S.A., Luxembourg-Kirchberg	55256	Univers 3000 S.A., Mamer	55251
PHF S.A., Luxembourg-Kirchberg	55256	World Express S.A., Luxembourg.....	55276
Piario, S.à r.l., Luxembourg	55261	World Express S.A., Luxembourg.....	55277
Plastiflex Participations S.A., Luxembourg	55272	World-Wide Life Assurance S.A., Luxembourg.....	55285
Premium-Lux, S.à r.l., Garnich	55273	World-Wide Life Assurance S.A., Luxembourg.....	55290
Sinolux, S.à r.l., Steinfort	55271	X-Time S.A., Luxembourg	55282

INTERNATIONAL FASHION TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.129.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

(40259/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2002.

INTERNATIONAL FASHION TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.129.

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 6 mai 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat du Réviseur d'Entreprises est venu à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société BDO LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers, en qualité de Réviseur d'Entreprises.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

INTERNATIONAL FASHION TRADING S.A.

Société Anonyme

D. Murari / S. Vandt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40275/043/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2002.

CEBTFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 53.292.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C n° 97 du 24 février 1996.

Modifiée pour la dernière fois en date du 21 juin 2001 par-devant le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 35 du 8 janvier 2002.

—

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2002 au siège social de la société que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- ont été nommés pour un terme de six ans:

Au conseil d'administration:

- Monsieur Claude Faber, demeurant à L-Mamer, président;
- Madame Elisabeth Odenhausen, demeurant à L-Mamer, administrateur;
- Monsieur Jean Faber, demeurant à L-Bereldange, administrateur.

Commissaire aux comptes:

- Mademoiselle Elisabeth Antona, demeurant à L-Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

Pour la société CEBTFIN HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39786/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

HOFIPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 35.343.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 mai 2002

Le Conseil décide de nommer IMMOLYS S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg, au poste d'administrateur, en remplacement de C.M.S. SERVICES LIMITED, administrateur démissionnaire, sous réserve de ratification de sa nomination par la prochaine assemblée générale. Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39791/560/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

UNIVERS 3000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 68.429.

—

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 21 mai 2002, vol. 138, fol. 63, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2002.

S. Benamor.

(40005/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

UNIVERS 3000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 68.429.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 21 mai 2002, vol. 138, fol. 70, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2002.

S. Benamor.

(40006/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**A.F.F. LUXEMBOURG S.A., ARIAS, FABREGA & FABREGA (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 42.063.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002 à 14 heures 30

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une période d'un an jusqu'à la prochaine assemblée qui se déroulera en 2003.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39787/560/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**A.F.F. LUXEMBOURG S.A., ARIAS, FABREGA & FABREGA (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 42.063.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39788/560/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LITECOMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 64.707.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39792/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FOXMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5433 Niederdonven, 4B, rue Puert.
R. C. Luxembourg B 64.591.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39793/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TAINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 60.255.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39794/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

DODOMAR IMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 34.857.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2002 à 14 heures

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, l'assemblée a nommé au poste d'administrateurs:

- Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange 208, rue des Romains;
- Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange 208, rue des Romains;
- IMMOLYS S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg,

et au poste de commissaire aux comptes:

- SAFILUX, Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg.

L'assemblée a renouvelé la délégation de la gestion journalière de la société à Evelyne Jastrow.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39789/560/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

DODOMAR IMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 34.857.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39790/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 62.928.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 15 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TUREST HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte.	USD 7,584.21
---	--------------
- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39724/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 62.928.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39725/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 15 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TUREST HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte USD 3,999.83

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39726/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39727/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 15 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TUREST HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte USD 2.902,08

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39728/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39729/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 15 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TUREST HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

- Report à nouveau de la perte. USD 33,60

- d'accorder décharge pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39730/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39731/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TUREST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 62.928.

—
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 14 mai 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TUREST HOLDING S.A. («la société»), qui s'est tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Ariane Slinger, 19 rue de la Croix d'Or, CH-1204 Geneva, Switzerland, de sa fonction d'administrateur avec effet au 4 mars 2002;
- de nommer Monsieur Tim Van Dijk, 5, rue Jean Schaak, L-2563 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société et ce avec effet au 4 mars 2002;
- de donner décharge à l'administrateur pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39744/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EUROPINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 29.172.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39795/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MARIFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 62.916.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39797/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EUROFRET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Frisange.
R. C. Luxembourg B 44.915.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39968/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.459.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(39983/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.459.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(39984/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MELINTER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 34.205.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 5 mars 2002

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, l'assemblée a nommé au poste d'administrateurs:

- Evelyne Jastrow, administrateur de société, demeurant à Bertrange 208, rue des Romains;
- Marc Alain Jastrow, administrateur de société, demeurant à Bertrange 208, rue des Romains;
- IMMOLYS S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg.

Et au poste de commissaire aux comptes:

- SAFILUX, Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39798/560/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MELINTER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 34.205.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(39799/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC UNIVERSAL ADVISORY COMPANY , Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 50.155.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

(39960/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC UNIVERSAL ADVISORY COMPANY , Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 50.155.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2002

En date du 20 février 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001;
- de prendre acte et d'accepter la démission de M. Thierry Logier de sa fonction d'administrateur en date du 30 septembre 2001 et de ratifier la cooptation de M. Roland Dillien en remplacement de M. Thierry Logier démissionnaire;
- de renouveler les mandats d'administrateur de MM. Jan Bertil Norinder, Grégoire Dinichert et Roland Dillien jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2003;
- de renouveler le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2003.

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39961/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

METELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.451.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature

Un mandataire

(39905/779/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

METELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.451.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 11 avril 2002, que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg a résigné de son poste d'administrateur «A» de la société. Le nombre d'administrateurs fût diminué de 4 à 3.

Les administrateurs actuels sont: Monsieur Lennart Stenke, Monsieur Hans Christer Malmberg et Monsieur Ulf Westberg et leurs mandats viendront à échéance à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 68, case 10.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(39908/779/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EUROPEAN DEVELOPEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2317 Howald, 13, rue Général Patton.
R. C. Luxembourg B 36.256.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société EUROPEAN DEVELOPEMENT HOLDING S.A., du 15 mai 2002 que:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à 13, rue Général Patton, L-2317 Howald.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur de CA CORPORATION et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur:

- MAY & WILSON INC. avec siège social à Road Town, Tortola (BVI).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de son mandat de commissaire aux comptes de AREND & ASSOCIES et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat.

Cinquième et dernière résolution

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes:

- UNICONSEILS, S.à r.l., avec siège social à Howald.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 15 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39954/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EUROPEAN DEVELOPEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2317 Howald, 13, rue Général Patton.
R. C. Luxembourg B 36.256.

Réunion du Conseil d'Administration du 15 mai 2002

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts de la société, les administrateurs se sont réunis en conseil et ont élu MAY & WILSON INC. avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), aux fonctions d'administrateur-délégué de la société qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

MAY & WILSON INC. / MOONLIGHT MANAGEMENT S.A. / SKYLIGHT S.A.

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39955/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TRUCKLAND S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.
H. R. Luxemburg B 84.041.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Mai 2002

Punkt 1:

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Demissionsschreiben des Herrn Helmut Görres, KFZ-Meister, wohnhaft in D-54290 Trier, Deutschherrenstrasse, 38, zum 15. Mai 2002 und nimmt dieses Schreiben ohne Gegenstimme an.

Punkt 2:

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig, Herrn Helmut Görres Entlastung für die Ausübung seines Mandates zu gewähren.

Punkt 3:

Die Generalversammlung ernennt einstimmig mit sofortiger Wirkung Herrn Schommer André, KFZ-Verkäufer, wohnhaft in D-54293 Trier, Am Kändelehen, 18 zum neuen Verwaltungsratsmitglied bis zur jährlichen Hauptversammlung im Jahre 2007.

Punkt 4:

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig Herrn Karl-Albert Simons zum Delegierten Verwaltungsratsvorsitzenden zu bestimmen. Mit diesem Beschluss kann Herr Karl-Albert Simons die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift verpflichten.

Die Generalversammlung beschliesst ausserdem Herr Karl-Albert Simons die obligatorische Mitunterschrift zu geben, im Falle wo die restlichen Verwaltungsratsmitglieder Beschlüsse fassen würden.

Für gleichlautenden Auszug

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Punkt 1:

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Demissionsschreiben des Herrn Helmut Görres, KFZ-Meister, wohnhaft in D-54290 Trier, Deutschherrenstrasse, 38, zum 15. Mai 2002 und nimmt dieses Schreiben ohne Gegenstimme an.

Punkt 2:

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig, Herrn Helmut Görres Entlastung für die Ausübung seines Mandates zu gewähren.

Punkt 3:

Die Generalversammlung ernennt einstimmig mit sofortiger Wirkung Herrn Schommer André, KFZ-Verkäufer, wohnhaft in D-54293 Trier, Am Kändelehen, 18 zum neuen Verwaltungsratsmitglied bis zur jährlichen Hauptversammlung im Jahre 2007.

Punkt 4:

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig Herrn Karl-Albert Simons zum Delegierten Verwaltungsratsvorsitzenden zu bestimmen. Mit diesem Beschluss kann Herr Karl-Albert Simons die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift verpflichten.

Die Generalversammlung beschliesst ausserdem Herr Karl-Albert Simons die obligatorische Mitunterschrift zu geben, im Falle wo die restlichen Verwaltungsratsmitglieder Beschlüsse fassen würden.

Punkt 5:

Da keine weiteren Wortmeldungen vorliegen, wird gegenwärtiges Protokoll verlesen und vom Vorsitzenden, dem Stimmzähler und dem Schriftführer unterzeichnet.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Der Stimmzähler / Der Vorsitzende / Der Schriftführer

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juin 2002, vol. 169, fol. 37, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(39956/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASSURANCES-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 36.654.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39951/800/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASSURANCES-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 36.654.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39952/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASSURANCES-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 36.654.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(39953/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANTILOPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.848.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39969/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MAINCAP REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 67.496.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 mai 2002 que WHITEHORSE CONSULTING LIMITED, avec siège social à Calle 53, Urbanizacion Obarrio, Swiss Tower, Piso 16, Panama, République de Panama, a été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de M. Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, démissionnaire, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39986/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

UBP MONEY MARKET FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

(39962/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

UBP MONEY MARKET FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.045.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mars 2002

En date du 7 mars 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001
- d'accepter la démission de M. Thierry Logier en date du 30 septembre 2001
- de ratifier la cooptation de M. Roland Dillien en remplacement de M. Thierry Logier avec effet au 30 septembre 2001.

de renouveler les mandats de MM. Daniel Jakobovits, Roland Dillien, Antoine Gilson de Rouvreur, Raphaël Hoet et Dominique Leprevots en qualité d'Administrateur de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

- de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39963/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PIARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.621.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39970/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BELLINTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 16.748.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 mai 2002 que CRC CABINET DE REVISION & CONSEIL S.A., avec siège social au 6, place des Eaux-Vives, C.P. 3444, CH-1211 Genève 3, a été nommé au poste de commissaire aux comptes en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40007/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC THEMA ADVISORY COMPANY , Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.752.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

(39964/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BEC THEMA ADVISORY COMPANY , Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.752.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2002

En date du 11 avril 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
- d'accepter la démission de M. Thierry Logier en date du 30 septembre 2001 et de ratifier la cooptation de M. Roland Dillien en remplacement de M. Thierry Logier démissionnaire.
- d'accepter la démission de M. Grégoire Dinichert en date du 11 avril 2002.
- d'élire M. Jan Bertil Norinder en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée d'un an, en remplacement de M. Grégoire Dinichert démissionnaire.
- de reconduire les mandats de MM. Roland Dillien et Thomas C. Werup jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de reconduire le mandat de ARTHUR ANDERSEN en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39965/005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

O-REVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.828.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39971/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EURO-POWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.481.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39972/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LOÏSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.724.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39973/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

IMMOCONSTRUKTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.892.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39974/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AUTO-MOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 35.851.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2002, vol. 324, fol. 2, case 7-1/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2002.

M. Fernandez

Gérant

(39980/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUXSAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.926.

Extract of the minutes of the Board of Directors held on the 5th May 2002

Sole resolution

«The Chairman (. . .) proposes to the Board that Mr. Thierry Maman be appointed as managing director of the Company, to act on behalf of the Company and proposes, if the appointment of Mr. Thierry Maman is accepted, to submit such candidature for the ratification of the shareholders of the Company at the Company's next shareholders' meeting.

The Chairman recalls that Mr. Thierry Maman will not be entitled to participate in the vote of this resolution which regards him directly.

After deliberation, and being recalled that Mr. Thierry Maman did not participate in the vote, the Board of Directors unanimously agrees to:

Approve the appointment of M. Thierry Maman as managing director of the Company; the duration of his office shall be six (6) years until the Annual General Meeting of the LUXSAT shareholders approving the accounts for the fiscal year 2007. (. . .) »

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 85, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40115/587/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE PRIVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 83.459.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(39981/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

INTREST INTERNATIONAL PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 33.660.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(39982/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

STAR INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.804.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(39985/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.258.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39975/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.258.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39976/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.258.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre
Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39977/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.258.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre
Dos Santos

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39978/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ANEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.258.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre
Dos Santo

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(39979/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

A.A.ADVISORS MULTI-MANAGER FUNDS.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue JF Kennedy.
R. C. Luxembourg B 78.762.

—
Extract of the resolutions taken during the Annual General Meeting of Shareholders of A.A. ADVISORS MULTI-MANAGER FUNDS on May 24, 2002

1. Approval of the report of the Manager, the report of the Auditor and the accounts for the period from June 11, 2001 to December 31, 2001.

2. Full discharge is granted to the Directors and the Manager for any liabilities incurred by the SICAV for the financial year ending December 31, 2001.

3. The Meeting ratified the nomination of Mr John Hartshorn as Chairman and new Director of the SICAV, and Mr Reinout van Leenep, Mr Loïc de Guichen and Mr Richard Goddard as new Directors of the SICAV for a period of one year ending at the next Annual General Meeting of Shareholders of the SICAV.

4. ERNST & YOUNG S.A., with its registered office at Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach, is appointed as auditor for the SICAV for a period of one year ending at the next Annual General Meeting of Shareholders of the SICAV.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The Board of Directors.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 85, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40116/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.290.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39988/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MANULI AUTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.408.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(39994/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

MANULI AUTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.408.

Excerpt of the Minutes of the Annual General Shareholders Meeting which was held at the head offices on April 4th, 2002

1. The shareholders resolved to re-elect as statutory auditor:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

2. The shareholders resolved to re-elect as members of the Board of Directors:

- Mr. Luigi Francione, engineer and executive member of companies, with professional address in L-1660 Luxembourg, 99, Grand-rue

- Mr. Nico Schaeffer, doctor of laws, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Mr. Nicolas Schaeffer, jr. master of laws, with professional address in L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

The mandate of the Directors and the Statutory Auditor thus elected will expire at the adjournment of the annual general shareholder's meeting to be held in the year 2003.

Luxembourg, April 4th, 2002.

For true excerpt

For the Board of Directors

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39995/535/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.290.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 23 mai 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de GREAT ROCK MOUNTAIN S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;

- d'allouer comme suit le profit de l'exercice:

Prenant en considération les pertes reportées, le résultat net au 31 décembre 2001 est un profit de euros 4.418.213,36 qui sera alloué comme suit:

la réserve légale: euros 3.100

- le report à nouveau du profit: euros 4.415.113,36

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39989/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 71.290.

—

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement qui s'est tenue le 24 mai 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement des actionnaires de GREAT ROCK MOUNTAIN S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Tim Van Dijk, ayant son domicile au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge à l'Administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'à la démission;
- de nommer T.C.G. GESTION S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(39990/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 71.290.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(39991/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 71.290.

—

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 23 mai 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de GREAT ROCK MOUNTAIN S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 31.668,52 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39992/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GREAT ROCK MOUNTAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 71.290.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 23 mai 2002

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de GREAT ROCK MOUNTAIN S.A. (la «Société»), il a été comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2000 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(39993/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

NASTASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.951.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

M. Hengel / N. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(39998/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GS-RE, SOCIETE DE REASSURANCE DU GROUPE GRAS SAVOYE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.131.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(39999/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

HELKIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.799.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(40000/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

DILIGENTIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.082.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40009/549/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ISIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.786.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(40001/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Hub2 Asia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.745.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(40003/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CREACOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 76.227.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 21 mai 2002, vol. 138, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2002.

S. Benamor.

(40004/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CORPORATE RESOURCES AND MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Contern.
R. C. Luxembourg B 81.417.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40008/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASTRAEUS LIMITED, Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 77.549.

Extract of the Minutes of the Extraordinary General Meeting held on January 15th, 2002

After having deliberated, the Meeting resolved unanimously to adopt the following resolutions:

1. The Meeting resolves to accept the resignation of Mr R.A.G. Sinclair and Mr I.C. Domaille as directors of the company.

The Meeting gives discharge to both directors for their duties to November 14th, 2001.

2. The Meeting resolves to appoint Mrs Helen Green and Mr Trevor A. Pinchemain in replacement of the resigning directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2002.

For true extract

Signature

Mandatory

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 80, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40099/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASTRAEUS LIMITED, Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 77.549.

Extract of the Minutes of the Extraordinary General Meeting held on 2nd April, 2002

After having deliberated, the Meeting resolved unanimously to adopt the following resolutions:

1. The Meeting resolves to accept the resignation of Mr Trevor A. Pinchemain as directors of the company.

The Meeting gives discharge to the resigning director for his duties until the date of this meeting.

2. The Meeting resolves to appoint Mr Kelvin M. Hudson in replacement of the resigning directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2002.

For true extract

Signature

Mandatory

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 80, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40100/751/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EXCELLENTIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.495.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40010/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

I.B.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Leudelange.
R. C. Luxembourg B 19.752.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40012/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BARBA FAMILY FOUNDATION COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 46.029.

Extract of the Minutes of the Extraordinary General Meeting held on 24th April 2002, at 11.00 a.m.

After having deliberated, the Meeting resolved unanimously to adopt the following resolution:

1. The meeting resolves to accept the resignation of Mr Trevor Anthony Pinchemain as a director of the company.

The meeting gives discharge to the resigning director for his duties until the date of the present meeting.

2. The meeting resolves to appoint Mr. Kelvin M. Hudson in replacement of the resigning director for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2002.

For true extract

Mandatory

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 80, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40101/751/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CAPUCINS DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.211.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40013/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SINOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort.
R. C. Luxembourg B 33.435.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40014/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

IEF GENERALUNTERNEHMUNGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.299.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 568, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Dos Santos

(40015/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

BABELULA, Société Civile.

Siège social: L-6160 Junglinster, 18, route d'Echternach.

DISSOLUTION

Procès-verbal de liquidation

Les associés:

Bernard Brumer, Immeuble «Les Pins», F-07440 Boffres

Carrol Sevely, Calle Moises Garcia, 9, Santo Domingo, République Dominicaine
réunis, ce jour, en Assemblée générale, constatent

1) que le navire Mata Manawi, type Tiki 38 a été vendu le 8 février 2002 par la société MULTIHULL WORLD BROKERAGE LTD (UK);

2) que la société civile BABELULA n'a plus d'objet.

Les associés constatent qu'il n'y a plus de passif ni d'actif.

Ils prononcent la dissolution de la Société Civile BABELULA et constatent la liquidation de celle-ci.

Boffres, le 3 mai 2002.

Lu, accepté et signé par les parties intervenantes

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 81, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40123/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AZTEK, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.269,-.

Siège social: L-8440 Steinfort, 47, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.311.

—
L'exercice clos le 31 décembre 2000 laisse apparaître un résultat de EUR 18.331,-.

Le bilan et les annexes abrégées de la S.à r.l. AZTEK, pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, ont été enregistrés à Luxembourg le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 86, case 11.

Fait à Steinfort, le 13 mai 2002.

AZTEK, S.à r.l.

Signature

(40016/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

IMMO MD , Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 84.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de IMMO MD

FIDUPLAN S.A.

(40017/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

IMMO MD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 84.983.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 16 mai 2002

L'assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001 clôturant avec une perte de EUR 1.472.49,- et décide de la reporter à nouveau.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40022/752/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PLASTIFLEX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.182.

—
Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2000 et le rapport du Réviseur d'Entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 84, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000 et le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 84, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Par ailleurs, il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2002:

- Que Monsieur Jacques Reichling, Administrateur, demeurant à B-4701 Eupen, Weimserstrasse, 92, a été élu administrateur avec effet au 1^{er} avril 2002. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

- Que le capital social a été converti en euros et augmenté. Le capital social de 5.615.500,- est représenté par 6.500 actions au porteur, sans désignation de valeur nominale.

L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence.

- Que toutes les références au capital social autorisé ont été supprimées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Signature.

(40141/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

PREMIUM-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8355 Garnich, 7, rue des Tanneurs.
R. C. Luxembourg B 48.472.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de PREMIUM-LUX, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40018/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

COLLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 51.172.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de COLLINE S.A.

FIDUPLAN S.A.

(40019/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SPHINX ASSURANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 41.376.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de SPHINX ASSURANCES, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40020/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CENTRAL'POISSONNERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 11.468.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de CENTRAL'POISSONNERIE, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40021/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ETS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7440 Lintgen, 30, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 39.975.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de ETS, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40023/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

A & P KIEFFER OMNITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 59, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.224.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de A & P KIEFFER OMNITEC, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40024/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CARADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 46, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.589.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de CARADOR, S.A.

FIDUPLAN S.A.

(40025/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

CARADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 46, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.589.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2002 statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2001

L'assemblée approuve les comptes annuels de l'année 2001 clôturant avec un bénéfice de LUF 3.042.422,- et décide d'affecter le bénéfice comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	3.042.422,-
- Réserve légale	152.121,-
- Réserve d'investissement	259.000,-
- Report à nouveau	2.631.301,-

Pour le compte de CARADOR, S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40030/752/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

ASTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 64.744.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée démissionnaire.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 84, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40131/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TRANSCONTINENTAL CONSULTANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 15.339.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de TRANSCONTINENTAL CONSULTANTS, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40026/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

FINCONSEIL S.A. , Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 44.409.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de FINCONSEIL, S.A.

FIDUPLAN S.A.

(40027/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

GERALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2323 Luxembourg, 2, boulevard J.-J. Pershing.
R. C. Luxembourg B 18.942.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de GERALUX, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40028/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AUTOWASCHSTRASSEN FOETZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 12.566.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juin 2002.

Pour le compte de AUTOWASCHSTRASSEN FOETZ, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(40029/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

NEW VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 446.210,-

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 45.697.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration.

(40149/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SUD TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.781.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt-neuf avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, demeurant à B-Latour, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Michel Bardon, administrateur de société, demeurant à Chenex (France),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Chenex, le 20 février 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société SUD TRADING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 7 avril 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 554 du 19 juillet 1999, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 20 décembre 2001, en voie de publication;

- que le capital social de la société SUD TRADING S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, libérées à concurrence de 25%;

- que Monsieur Michel Bardon, étant devenu seul propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme SUD TRADING S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que Monsieur Michel Bardon, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société SUD TRADING S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

° que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

° que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

° par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société SUD TRADING S.A. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé. J. Naveaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 135S, fol. 30, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 mai 2002.

G. Lecuit.

(40059/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**WORLD EXPRESS S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN EXPEDITE HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.621.

L'an deux mille deux, le vingt cinq avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN EXPEDITE HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire Lecuit prénommé, alors de résidence à Mersch, en date du 4 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 16, du 17 janvier 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Stéphane Hadet, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de nom de la société en WORLD EXPRESS S.A.
2. Changement subséquent de l'article 1^{er} des statuts suite au changement du nom de la société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la société en WORLD EXPRESS S.A.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1^{er} des statuts, qui aura désormais la teneur suivante: «**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de WORLD EXPRESS S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Bonnevoie (Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, C. Erpelding, S. Hadet, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 11CS, fol. 93, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 mai 2002.

G. Lecuit.

(40060/220/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**WORLD EXPRESS S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN EXPEDITE HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.621.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 27 mai 2002.

G. Lecuit.

(40061/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**BC2I, Société Anonyme,
(anc. UNIMED TRADE S.A.).**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 52.231.

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme UNIMED TRADE S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 52.231 constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 août 1995, publié au Mémorial C numéro 582 du 15 novembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Norbert Muller en date du 22 décembre 1995, publié au Mémorial C numéro 126 du 13 mars 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Arama, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Franck Amouyal, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Changement de la dénomination de la société de UNIMED TRADE S.A. en BC2I.
- 2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 8.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:
«Art. 2. La société a pour objet l'étude et la conception de logiciels pour le traitement informatique de textes, documents et formulaires administratifs officiels et non-officiels.
 La société a en outre pour objet l'analyse et la programmation de petits, moyens et grands systèmes informatiques ainsi que la tenue de séminaires d'ingénierie financière et stages d'encadrement.
 Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»
- 9.- Modification du régime actuel de signature.
- 10.- Nominations statutaires.
- 11.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en BC2I et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1. Premier alinéa. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BC2I.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cent (100) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme UNIMED TRADE S.A., prédésignée, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Sixième résolution

L'assemblée décide de remplacer les cent (100) actions existantes sans expression de valeur nominale par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions, d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR).»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article deux (2) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'étude et la conception de logiciels pour le traitement informatique de textes, documents et formulaires administratifs officiels et non-officiels.

La société a en outre pour objet l'analyse et la programmation de petits, moyens et grands systèmes informatiques ainsi que la tenue de séminaires d'ingénierie financière et stages d'encadrement.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société et d'ajouter un nouveau dernier alinéa à l'article six (6) des statuts ayant la teneur suivante:

«**Art. 6. Dernier alinéa.** La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur-délégué de la société.»

Dixième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du conseil d'administration actuel et de donner décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats.

Onzième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- a) Monsieur Claude Lagrasse, informaticien, demeurant à L-1429 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon,
- b) Monsieur Marc Carbonnel, directeur commercial, demeurant à L1429 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon,
- c) Monsieur Tonino Piras, employé, demeurant à F-77515 Pommeuse, 63, rue Pasteur (France).

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2005.

Douzième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuel et décide de nommer la société anonyme FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2005.

Treizième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article huit (8) des statuts.

Quatorzième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article neuf (9) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit selon les jours et heures qui seront déterminés par le conseil d'administration, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent trente euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Arama, P. Arama, F. Amouyal, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2002, vol. 519, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mai 2002.

J. Seckler.

(40094/231/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SO.GE.PAR. INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital: 15.000 EUR.**Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 86.519.**EXTRAIT**

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 7 mai 2002, reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2002,

- que l'assemblée de la prédite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de la somme en espèces de deux cent soixante-cinq mille euros (EUR 265.000,-) pour le porter du montant actuel de quinze mille euros (EUR 15.000,-) à deux cent quatre-vingt mille euros (EUR 280.000,-) par l'augmentation de la valeur nominale des parts sociales, pour porter celui-ci de cent euros (EUR 100,-) chacune à deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-) chacune, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant. Cette augmentation de capital a été souscrite par les associés de la prédite société et il n'y a pas de rompus;

- que l'assemblée de la prédite société a décidé de donner à l'article cinq la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt mille euros (EUR 280.000,-), représenté par cent parts sociales (100) de deux mille huit cents (EUR 2.800,-) chacune.

Souscription et Libération

Les cents parts sociales ont été intégralement souscrites comme suit:

1. La société SO.GE.PAR S.A., avec siège social à L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99 parts
2 Monsieur Michel Dary, administrateur de société, demeurant à L-2270 Luxembourg, 23, rue d'Orval, une part sociale	1 part
Total: cents parts sociales	100 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de deux cent quatre-vingt mille euros (EUR 280.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié par le notaire instrumentant.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2002.

A. Biel.

(40078/203/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SO.GE.PAR. INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 86.519.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

(40079/203/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

E.S. EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

L'an deux mille deux, le...

Par-devant Maître Roger Arrensдорff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Joseph Braun, retraité, demeurant à Altwies;
- 2) Liliane Ipavec, commerçante, demeurant à Altwies, épouse de Joseph Braun;
- 3) Tibor Gajdos, ingénieur chimique, demeurant à Nemecké, Slovaquie,

seuls associés de E.S. EUROPE, S.à r.l. avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle, constituée sous la dénomination de IMEX suivant acte sous seing privé en date du 3 janvier 1966, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 24 du 1^{er} mars 1966, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire Edmond Schroeder de Mersch en date du 8 octobre 1998, publié au susdit Mémorial C, numéro 177 du 17 mars 1999.

Ont pris en assemblée générale extraordinaire les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de convertir le capital social de la société, actuellement fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR).

Deuxième résolution

Ils décident d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante-trois virgule vingt-quatre euros (53,24 EUR), pour le porter de son capital de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR) à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), sans émissions de parts sociales nouvelles, entièrement libérées par un versement en espèces, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Ils décident de refixer la valeur nominale à vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR).

Quatrième résolution

Ils décident de remplacer les cinq mille (5.000) parts sociales existantes sans expression de valeur nominale par cinq mille (5.000) parts sociales de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) chacune.

Cinquième résolution

Ils décident de modifier l'article 6 des statuts et lui donnent dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille euros (124.000,- EUR), représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR). Toutes les parts sont souscrites et entièrement libérées en espèces.

Les parts se répartissent comme suit:

1.- Joseph Braun, retraité, demeurant à Altwies, trois cents parts sociales	300
2.- Liliane Ipavec, commerçante, demeurant à Altwies, épouse de Joseph Braun, deux mille parts sociales	2.000
3. Tibor Gajdos, ingénieur chimique, demeurant à Nemecké, deux mille sept cents parts sociales	2.700
Total: cinq mille parts sociales	5.000»

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.
Signé: L. Ipavec, J. Braun, T. Gajdos, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 6 mai 2002, vol. 465, fol. 69, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 mai 2002.

R. Arrensdorff.

(40070/218/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

E.S. EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(40071/218/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

AWO INVEST S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.945.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société AWO INVEST S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 64.945, constituée suivant acte notarié du 3 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 634 du 10 septembre 1998 (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 décembre 2001, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Rosella Galeota, employée privée, demeurant à Soleuvre (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire vérificateur.
- 2.- Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
- 3.- Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour la période légale.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, établi par Monsieur Jean-Marc Heitz, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prononce la clôture de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société, de même qu'y resteront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé. R. Scheifer-Gillen, R. Galeota, B. D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2002, vol. 869, fol. 19, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.-J. Wagner.

(40082/239/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

X-TIME S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 45.000,-.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 83.005.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration.

(40152/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.050.

L'an deux mille deux, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

Maître Marc Loesch, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, R. C. Luxembourg, section B numéro 86.050,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 décembre 2001, en voie de publication au Mémorial C (la «Société»), et dont les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 avril 2002, non encore publié au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du gérant de la Société, prises le 22 mai 2002.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à quarante-trois mille cinq cents euros (43.500,- EUR) divisé en trente et un mille trois cent vingt (31.320) actions de catégorie A et trois mille quatre cent quatre-vingt (3.480) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action, intégralement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article six des statuts de la Société, le montant du capital autorisé de la Société est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR) divisé en cinquante-sept mille six cents (57.600) actions de catégorie A et six mille quatre cents (6.400) actions de catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action.

III.- Qu'en vertu du même article six des statuts, le gérant de la Société a été autorisé à décider de l'augmentation du capital social de la Société en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé de la Société et de modifier l'article six des statuts de la Société de manière à refléter cette augmentation de capital.

IV.- Que le gérant de la Société a décidé le 22 mai 2002, en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, de réaliser une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence de trente et un mille euros (31.000,- EUR) en vue de porter le capital social souscrit de la Société de son montant actuel de quarante-trois mille cinq cents euros (43.500,- EUR) à celui de soixante-quatorze mille cinq cents euros (74.500,- EUR) par la création et l'émission de vingt-deux mille trois cent vingt (22.320) nouvelles actions de la catégorie A et deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) nouvelles actions de la catégorie B d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article six des statuts de la Société, le gérant de la Société a accepté la souscription de la totalité des vingt-deux mille trois cent vingt (22.320) nouvelles actions de la catégorie A et des deux mille quatre cent quatre-vingt (2.480) nouvelles actions de la catégorie B de même que la libération intégrale en numéraire de ces actions ensemble avec le paiement d'une prime d'émission par les actionnaires existants de la Société comme suit:

Souscripteurs	Capital souscrit	Nombre et catégorie d'actions souscrites	Libération et prime d'émission payée
BANCA POPOLARE DELL'ETRURIA E DEL LAZIO.....	1.851,25 EUR	1.481 actions catégorie A	60.795,05 EUR
BANCA LOMBARDA	1.851,25 EUR	1.481 actions catégorie A	60.795,05 EUR
BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA	10.312,50 EUR	8.250 actions catégorie A	338.662,50 EUR
DE AGOSTINI INVEST S.A.	13.885,00 EUR	11.108 actions catégorie A	455.983,40 EUR
EONTECH VENTURES S.A.	3.100,00 EUR	2.480 actions catégorie B	3.100,00 EUR
Total.....	31.000,00 EUR	22.320 actions catégorie A et 2.480 actions catégorie B	919.336,00 EUR

VI.- Que les vingt deux mille trois cent vingt (22.320) actions de la catégorie A et les deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions de catégorie B ont été souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement par des versements en numéraire; qu'en outre une prime d'émission totale de huit cent quatre-vingt huit mille trois cent trente-six euros (888.336,- EUR) a été versée, correspondant à la libération intégrale d'une prime d'émission de trente-neuf euros quatre-vingt cents (39,80 EUR) par action de catégorie A.

La preuve de ce paiement a été apportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, l'alinéa 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital social.** Le capital social souscrit est de soixante-quatorze mille cinq cents euros (74.500,- EUR) divisé en cinquante-trois mille six cent quarante (53.640) actions de catégorie «A» et cinq mille neuf cent soixante (5.960) actions de catégorie «B» ayant toutes la même valeur nominale qui est d'un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) par action.»

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à la somme de onze mille cent cinquante euros.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2002, vol. 869, fol. 19, case 10. – Reçu 9193,36 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.-J. Wagner.

(40083/239/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

EONTECH VENTURES S.A. & ALPHA S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.050.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.-J. Wagner.

(40084/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SO.GE.PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des 3 Cantons.

EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 7 mai 2002, reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 15 mai 2002,

- que l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de la somme en espèces de deux cent vingt mille euros (EUR 220.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-) à trois cent vingt mille euros (EUR 320.000,-), par l'augmentation de la valeur nominale de chaque action, pour porter cette valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune à trois cent vingt euros (EUR 320,-) chacune, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Cette augmentation de capital social a été souscrite par les actionnaires actuels et il n'y a pas de rompus.

- l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, a décidé de modifier l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trois cent vingt mille euros (EUR 320.000,-), représenté par mille actions (1.000) de trois cent vingt euros (EUR 320,-) de valeur nominale chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 mai 2002.

A. Biel.

(40080/203/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

SO.GE.PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 85.542.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

(40081/203/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

WORLD-WIDE LIFE ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.184.

In the year two thousand two, on the twenty-second day of May.
Before Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg).

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of WORLD-WIDE LIFE ASSURANCE S.A., a société anonyme, (the «Company»), having its registered office in Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and company register under the number B 86.184, incorporated pursuant to a deed of the notary Paul Bettingen, residing in Niederanven, on 4th February 2002, not published yet.

The meeting is opened at 9.00 a.m. with Mr Pierre Trausch, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mr Charles de Kerchove, licencié en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ms Sabine Ducroux, maître en droit, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital up to five million Euros (5,000,000.- EUR) by the issue of nine hundred ninety-three (993) shares at a price of five thousand Euros (5,000.- EUR) per share.
2. Subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation.
3. Amendment of article 3 of the Articles of Incorporation.
4. Amendment of article 4 of the Articles of Incorporation.
5. Amendment of article 9 of the Articles of Incorporation.
6. Amendment of article 10 of the Articles of Incorporation.
7. Amendment of article 13 of the Articles of Incorporation.
8. Appointment of Mr Kent Johnson, director, residing at 700 Newport Centre Drive, Newport Beach, CA 92660, USA as a new director of the Company in addition to Mr Michael Cecil French, Mr Scott Edward Willkomm, Mr John Howard Greenhalgh and Ms Diane Longden, for a term which shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2002.

II. - That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital up to five million Euros (5,000,000.- EUR), by the issue of nine hundred ninety-three (993) shares, each having a par value of five thousand Euros (5,000.- EUR).

All the new shares have been subscribed by WORLD-WIDE REASSURANCE COMPANY LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Old Bank House, Thames Street, Windsor, Berkshire SL4 1 PZ, United Kingdom,

here represented by Pierre Trausch, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy annexed to this deed, at a price of five thousand Euros (5,000.- EUR) per share.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscriber so that the total sum of four million nine hundred sixty-five thousand Euros (4,965,000.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, article 5 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 5.** The subscribed capital is set at five million Euros (5,000,000.- EUR) consisting of one thousand (1,000) shares having a par value of five thousand Euros (5,000.- EUR) each.

The authorized capital, including the issued share capital, is fixed at ten million Euros (10,000,000.- EUR) consisting of two thousand (2,000) shares, having a par value of five thousand Euros (5,000.- EUR) each. During the period of five years, from the date of the publication of these Articles of Incorporation, the board of directors is hereby authorized to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.»

Third resolution

Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 3.** Subject to the authorization by any competent authority, the object of the Company shall be to perform and pursue in Luxembourg and abroad, for its own account or on behalf of co-insurers, any life insurance business including co-insurance and re-insurance and any other forms of insurance which may at present or subsequently be provided by any other company at present or subsequently instituted in the Grand Duchy of Luxembourg and empowered to exercise life insurance, co-insurance and re-insurance activities; the Company shall be authorized to write policies and contracts on an individual or group basis, with or without re-insurance, providing for benefits either on a fixed or variable basis; it shall be authorized to issue policies and contracts concerning any type of insurance or combination of insurances authorized by the present Articles of Incorporation; it shall be authorized to issue policies or contracts with or without profit-sharing and to hold all or part of the shares or other forms of participation in any insurance or re insurance company or in one or more investment companies; it shall be further authorized to undertake any legitimate act or activity which may fall within the object of the Company in accordance with the Insurance Sector Act of 6th December 1991, as amended in the past and subsequently.

The Company may carry out any financial, real estate or moveable property transactions, and any acts connected with its object or such as to develop it or foster its achievement, at all times remaining within the framework of the aforementioned Insurance Sector Act of 6 December 1991, as amended in the past and subsequently.»

Fourth resolution

Article 4 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of directors.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, military, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.»

Fifth resolution

Article 9 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 9.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least and no more than nine members, who need not be shareholders of the Company.

They shall be elected for a term which shall not exceed one year.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause or be replaced at any time by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.»

Sixth resolution

Article 10 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 10.** The board of directors shall choose a chairman from among its members, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for writing and keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint, by vote of the majority present at any such meeting, another director, or in case of a shareholders meeting, any other person, as chairman pro tempore.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors at least seven days in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent no more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call, by video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for or against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.»

Seventh resolution

Article 13 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 13.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director or officer of the Company may have in any transaction of the Company an interest opposite to the interests of the Company, article 57 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended, shall be applicable.»

Eighth resolution

The meeting decides to appoint Mr Kent Johnson, director, residing at 700 Newport Centre Drive, Newport Beach, CA 92660, USA as a new director of the Company in addition to Mr Michael Cecil French, Mr Scott Edward Willkomm, Mr John Howard Greenhalgh and Ms. Diane Longden, for a term which shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2002.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this present deed are estimated at approximately fifty-three thousand three hundred Euros.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the said persons signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WORLD-WIDE LIFE ASSURANCE S.A. (la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.184, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, résidant à Niederanven, en date du 4 février 2002, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Trausch, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Charles de Kerchove, licencié en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sabine Ducroux, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social jusqu'à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) par l'émission de neuf cent quatre-vingt-treize (993) actions au prix de cinq mille euros (5.000,- EUR) par action.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

3. Modification de l'article 3 des statuts de la Société.

4. Modification de l'article 4 des statuts de la Société.

5. Modification de l'article 9 des statuts de la Société.

6. Modification de l'article 10 des statuts de la Société.

7. Modification de l'article 13 des statuts de la Société.

8. Nomination de Monsieur Kent Johnson, directeur, résidant à 700 Newport Centre Drive, Newport Beach, CA 92660, USA, comme administrateur de la Société, en complément aux administrateurs déjà en place Monsieur Michael Cecil French, Monsieur Scott Edward Willkomm, Monsieur John Howard Greenhalgh et Madame Diane Longden, pour une période qui prendra fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2002.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera

annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social jusqu'à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR), par l'émission de 993 (neuf cent quatre-vingt-treize) actions, chaque action ayant une valeur nominale de cinq mille euros (5.000,- EUR).

Toutes les actions nouvelles ont été souscrites par WORLD-WIDE REASSURANCE COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Old Bank House, Thames Street, Windsor, Berkshire SL4 1 PZ, Royaume-Uni, représentée par Pierre Trausch, maître en droit, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration annexée au présent acte, au prix de cinq mille euros (5.000,- EUR) par action.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme de quatre millions neuf cent soixante-cinq mille euros (4.965.000,- EUR) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq mille euros (5.000,- EUR) chacune.

Le capital autorisé, incluant le capital souscrit, est fixé à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cinq mille euros (5.000,- EUR) chacune. Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts, le Conseil d'administration est généralement autorisé à émettre des actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions que le Conseil d'administration détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscriptions pour les actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Troisième résolution

L'article 3 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Sous la condition de l'autorisation de toute autorité compétente, l'objet de la Société sera de poursuivre et de mener, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de co-assureurs, toute activité d'assurances sur la vie, y compris la coassurance et la réassurance ainsi que toutes autres formes d'assurances qui pourraient actuellement ou à l'avenir être légalement offertes par toute autre société constituée actuellement ou à l'avenir sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg et habilitée à exercer des activités d'assurances sur la vie, de coassurance et de réassurance, la Société sera autorisée à rédiger des polices et des contrats sur une base individuelle ou de groupe, avec ou sans réassurance, prévoyant des bénéfices soit sur une base fixe, soit sur une base variable; elle sera autorisée à émettre des polices et des contrats concernant tout type d'assurances ou de combinaison d'assurances autorisées par les présents statuts; elle sera autorisée à émettre des polices ou des contrats avec ou sans participation aux bénéfices et à détenir tout ou partie des actions ou autres formes de participation dans toute société d'assurances ou de réassurances ou dans une ou plusieurs sociétés d'investissement; elle sera par ailleurs autorisée à faire tout acte ou entreprendre toutes activités légitimes qui seraient incluses dans l'objet social de la Société en conformité avec la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, telle que modifiée par le passé et à l'avenir.

La Société pourra entreprendre toutes transactions financières, immobilières ou mobilières, et tous actes liés à son objet ou de manière à le développer ou à contribuer à son accomplissement, en restant à tout moment dans le cadre de la loi précitée sur le secteur des assurances du 6 décembre 1991, telle que modifiée par le passé et à l'avenir.»

Quatrième résolution

L'article 4 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil d'administration.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.»

Cinquième résolution

L'article 9 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et neuf membres au plus qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Ils seront élus pour une période qui n'excédera pas un an.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.»

Sixième résolution

L'article 10 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la rédaction et de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration, ainsi que toutes les assemblées générales des actionnaires; cependant, en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur, ou, en cas d'assemblée générale des actionnaires, toute autre personne, afin d'assumer la présidence pro tempore de ces réunions ou assemblées.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins sept jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut représenter plus d'un de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Lors de toute réunion, et en cas d'égalité du nombre de voix pour ou contre une résolution, le président de séance aura voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.»

Septième résolution

L'article 13 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou cabinet sera ne affecté ou invalidé par le fait que l'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la société a des intérêts dans, ou est administrateur, collaborateur, directeur ou employé d'une telle société ou cabinet. Aucun administrateur ou directeur de la Société, qui sera par ailleurs administrateur, directeur ou employé de toute société ou firme avec lesquelles la Société aura des relations contractuelles ou avec lesquelles elle entrera autrement en relations d'affaires, ne sera, en raison de son appartenance à ces autres société ou firme, empêché de connaître et de voter ou agir au sujet de toutes questions ayant trait à ces relations contractuelles ou relations d'affaires.

Au cas où un administrateur ou directeur de la Société aurait, dans n'importe quelle transaction de la Société, un intérêt opposé à ceux de la Société, l'article-57 de la loi du 10 août 1915 sur les-sociétés commerciales, telle que modifiée, sera applicable.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Kent Johnson, directeur, résidant à 700 Newport Centre Drive, Newport Beach, CA 92660, USA, comme administrateur de la Société, en complément aux administrateurs déjà en place Monsieur Michael Cecil French, Monsieur Scott Edward Willkomm, Monsieur John Howard Greenhalgh et Madame Diane Longden, pour une période qui prendra fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2002.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à environ cinquante-trois mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. Trausch, C. De Kerchove, S. Ducroux, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2002, vol. 869, fol. 19, case 8. – Reçu 49.650 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.-J. Wagner.

(40085/239/330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

WORLD-WIDE LIFE ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.184.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2002.

J.-J. Wagner.

(40086/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.959.

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRUFFI INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 24.959, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 octobre 1986, publié au Mémorial C numéro 353 du 19 décembre 1986, et

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 135 du 11 avril 1994.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à D-Erzen.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Enid Muirhead, sans état particulier, demeurant à Moutfort.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl, à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
- 2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 125.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente du premier alinéa de l'article trois des statuts.
- 8.- Divers.

B) Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant le notaire instrumentaire en date du 28 mars 2002 n'a pu délibérer valablement, étant donné qu'il n'était représenté à cette assemblée qu'un nombre d'actions inférieur à la moitié du capital social.

C) Que la présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», en date des 10 avril 2002 et 26 avril 2002;
- dans le journal «Lëtzebuerger Journal», en date des 10 avril 2002 et 26 avril 2002.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

D) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

E) Que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

F) Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl, à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de mille cinquante-trois virgule vingt-trois euros (1.053,23 EUR) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR) à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR).

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation au capital de bénéfices reportés à concurrence de mille cinquante-trois virgule vingt-trois euros (1.053,23 EUR).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence desdits bénéfices reportés a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'article huit (8) des statuts.

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article neuf (9) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de mai à 12.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent soixante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Hübsch, C. Dostert, E. Muirhead, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2002, vol. 519, fol. 7, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mai 2002.

J. Seckler.

(40090/231/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

**FRONSAC INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. FRONSAC INVESTMENT HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 35.056.

L'an deux mille deux, le dix mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRONSAC INVESTMENT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C. Luxembourg section B numéro 35.056, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 octobre 1990, publié au Mémorial C numéro 112 du 8 mars 1991, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Marc Elter en date du 1^{er} février 1996, publié au Mémorial C numéro 196 du 18 avril 1996 et suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 201 du 23 avril 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexis De Bernardi, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

2.- Changement de la raison sociale de la société en FRONSAC INVESTMENT S.A.

3.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces

affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

De ce fait la société a cessé d'exister sous le régime d'une société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en FRONSAC INVESTMENT S.A. et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de FRONSAC INVESTMENT S.A.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. De Bernardi, A. Thill, V. Arno', J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 mai 2002, vol. 519, fol. 7, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mai 2002.

J. Seckler.

(40089/231/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

JAIPUR CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 39.722.

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JAIPUR CORPORATION S.A., ayant son siège social à L-5335 Moutfort, 2, Gappenhiehl, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 39.722, constituée sous la dénomination sociale de MBM INTERNATIONAL S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 février 1992, publié au Mémorial C, numéro 351 du 17 août 1992, et

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 février 1996, publié au Mémorial C numéro 261 du 30 mai 1996, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en JAIPUR CORPORATION S.A.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à D-Ernzen.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Enid Muirhead, sans état particulier, demeurant à Moutfort.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-5335 Moutfort, 2, Gappenhiehl, à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
- 2.- Modification afférente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 5.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 93.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 6.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 7.- Modification afférente du premier alinéa de l'article trois des statuts.
- 8.- Divers.

B) Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant le notaire instrumentaire en date du 28 mars 2002 n'a pu délibérer valablement, étant donné qu'il n'était représenté à cette assemblée qu'un nombre d'actions inférieur à la moitié du capital social.

C) Que la présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», en date des 10 avril 2002 et 26 avril 2002;

- dans le journal «Lëtzebuerger Journal», en date des 10 avril 2002 et 26 avril 2002.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

D) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

E) Que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

F) Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5335 Moutfort, 2, Gappenhiehl, à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (3.750.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF 1,- EUR, en quatre-vingt-douze mille six cent soixante virgule zéro sept euros (92.960,07 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente-neuf virgule quatre-vingt-treize euros (39,93 EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-douze mille six cent soixante virgule zéro sept euros (92.960,07 EUR) à quatre-vingt-treize mille euros (93.000,- EUR).

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation au capital de bénéfices reportés à concurrence de trente-neuf virgule quatre-vingt-treize euros (39,93 EUR).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence desdits bénéfices reportés a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à quatre-vingt-treize mille euros (93.000,- EUR) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de supprimer la deuxième phrase de l'article sept (7) des statuts.

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article huit (8) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à onze heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent soixante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé. F. Hübsch, C. Dostert, E. Muirhead, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2002, vol. 519, fol. 7, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mai 2002.

J. Seckler.

(40091/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.

LUX-WINDOWS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.331.

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-WINDOWS S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 65.331, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 juillet 1998, publié au Mémorial C numéro 699 du 29 septembre 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Arama, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Franck Amouyal, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social afin de donner au premier alinéa de l'article 2 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** La société a pour objet:

- l'étude et la conception de logiciels pour le traitement informatique de textes, documents et formulaires administratifs officiels et non-officiels;
- l'analyse et la programmation de petits, moyens et grands systèmes informatiques;
- l'organisation et la tenue de séminaires d'ingénierie financière et de stages d'encadrement.»

2.- Suppression de la valeur nominale des actions.

3.- Conversion du capital social de LUF en EUR.

4.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.

5.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.

6.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

7.- Modification du régime des signatures.

8.- Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner au premier alinéa de l'article deux (2) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** La société a pour objet:

- l'étude et la conception de logiciels pour le traitement informatique de textes, documents et formulaires administratifs officiels et non-officiels;
- l'analyse et la programmation de petits, moyens et grands systèmes informatiques;
- l'organisation et la tenue de séminaires d'ingénierie financière et de stages d'encadrement.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Cinquième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme LUX-WINDOWS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société et d'ajouter un sixième alinéa à l'article six (6) des statuts, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 6. Sixième alinéa.** La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle d'un administrateur.»

Huitième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur René Arama comme administrateur de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Neuvième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Stéphane François Mercier, informaticien, demeurant à F-86100 Châtellerault, Résidence Beausoleil n° 39, (France), comme administrateur de la société.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007.

Dixième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuel et décide de nommer la société anonyme FIDUCIAIRE PREMIUM S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Arama, P. Arama, F. Amouyal, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2002, vol. 519, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mai 2002.

J. Seckler.

(40092/231/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2002.
